



## Sainte-Julienne incite ses citoyens à s'inscrire au Service Alerte Citoyenne (SAC)

Sainte-Julienne, mardi 17 mars 2020 – La municipalité de Sainte-Julienne dispose d'un **Service Alerte Citoyenne (SAC)** qui facilite les interventions de la municipalité en avisant les citoyens par téléphone, courriel ou message texte lors de situations d'urgence relatives à la sécurité civile ou tout autre message jugé important pour les citoyens : avis d'évacuation, d'ébullition d'eau, de bris de conduite d'aqueduc, de fermetures de rues imprévues, de travaux majeurs, etc.

À compter de maintenant, aucun avis papier ne sera distribué aux citoyens lors d'un avis d'ébullition. Les citoyens raccordés au réseau d'aqueduc seront avisés via ce service.

Dans la foulée de l'appel à la prévention de la COVID-19 lancé par les autorités gouvernementales, cet outil de communication devient un moyen privilégié par la municipalité de Sainte-Julienne. Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous sans plus tarder au **Service Alerte Citoyenne** via le site Internet [www.sainte-julienne.com](http://www.sainte-julienne.com)



La marche à suivre est simple, rapide et sécuritaire. La municipalité demande la collaboration de tous et compte sur ses citoyens pour se doter de ce moyen de communication quasi instantané.

### Services aux citoyens

Malgré la fermeture des bureaux de l'hôtel de ville à la population, les services essentiels et de soutien à la communauté juliennoise sont toujours bien en place. Si vous avez des questions ou éprouvez des difficultés pour vous inscrire à ce service, vous pouvez communiquer par courriel au [municipalite@sainte-julienne.com](mailto:municipalite@sainte-julienne.com) ou par téléphone au 450 831-2688.

- 30 -

Source : Amélie Huneault  
Chef des communications  
[amelie.huneault@sainte-julienne.com](mailto:amelie.huneault@sainte-julienne.com)  
450 831-2688, poste 7163 | [www.sainte-julienne.com](http://www.sainte-julienne.com)